

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE KOGENHEIM

Chasse communale 2015-2024 : Déclaration d'infirctuosité de la 2^{ème} adjudication publique et choix du nouveau mode de location

Pour les lots n°1+n°2 et le lot n°3 aucune offre n'a été proposée lors de la 2^{ème} procédure d'adjudication publique du 28 janvier 2015.

Le Conseil Municipal en constate l'infirctuosité et à l'unanimité :

- décide de retenir comme mode de location pour les lots n°1+n°2 et le lot n°3, l'appel d'offres,
- décide pour les locations par appel d'offres, de fixer la date de la remise des offres au **vendredi 20 février 2015 à 12 h**
- donne délégation au Maire pour fixer les critères d'analyse des offres.
- autorise le Maire à signer le(s) bail (baux) de location de la chasse communale.